AR Prefecture
047-214701955-20260609-DEL0902026-DE
Reçu le 11/06/2026

MARCHES PUBLICS ADAPTES
PROCES-VERBAL DE LA C.A.O.-M.A.P.A.
CHOIX DES ATTRIBUTAIRES - DECISION

A - Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE NERAC BP 113 47600 NERAC. T 05 53 97 63 53. mail: juridique@ville-nerac.fr

B - Objet de la consultation.

ASSURANCES DES RISQUES DE LA COMMUNE ET DU C.C.A.S. 2026 à 2029

MAPA N° 2025/8411Z/RISK/ 01/ lot1 et lot5- suite à relance des lots 1 et 5 de l' A.O.O N° 2026/8411Z/RISK/ 04

C - Déroulement de la consultation.

- Publicité : A.A.P.C. publié le : 10 mars 2026 dans SUD OUEST,
Affichage Mairie le 10 mars 2026
Profil acheteur de la Commune : *demat-ampa.fr*, mise en ligne le 10 mars 2026

- Date et heure limites de réception des candidatures : 02 avril 2026 à 14h 00
- Date et heure de l'ouverture des offres : 07 avril 2026 à partir de 14h
- Nombre de candidatures admises : toutes

D - Composition de la commission d'appel d'offres.

Lors de sa réunion en date du 20 mai 2026, la commission d'appel d'offres, régulièrement convoquée le 11/05/2026 était composée comme suit :

D1 - Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité	Titulaire (T) Suppléant (S)
M. Nicolas LACOMBE	Maire	Excusé
Mme Evelyne CASEROTTO	Adjoint au Maire	(T) Excusée
M. Hugues DAVID	Adjoint au Maire	(T) Excusé
Madame Edith BUSQUET	Adjoint au Maire	(T)
M. Daniel ESSERTEL	Conseiller municipal	(T) Excusé
M. J.J. SERVOLLE	Conseiller municipal	(T)
Mme Marie LAPORTE	Conseiller municipal	(S)

AR Prefecture
047-214701955-20260609-DEL0902026-DE
Reçu le 11/06/2026

M. Serge ARNAUNE	Conseiller municipal	(S)
Mme Françoise MEDECIN	Conseiller municipal	(S)
M. J.F. TUFFERY	Conseiller municipal	(S)
M. Patrick GOLFIER	Adjoint au Maire	(S)

D2 - Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité	
Anne SEILLAN	~~Anne SEILLAN~~	Service juridique

E - Fonctionnement de la commission d'appel d'offres.

Le quorum est atteint : ~~NON~~ OUI

La commission d'appel d'offres peut / ~~ne peut pas~~ / valablement délibérer.

Secrétariat de la commission d'appel d'offres :
Anne SEILLAN, Attaché principal, Service juridique de la collectivité.

F - Candidatures admises

LOTS	①	②
1	SMACL	ALQUIER - BLANC VSA - CNAH
5	SMACL	//

G - Classement des offres.

G1 - Lot n° 1... assurance des dommages aux biens et des risques annexes

① SMACL = 75 705,63 TTC = 1,58 / m² HT
offre ALQUIER BLANC enregistrée, le pli a initialement pas permis (non actualisation) et l'offre non contractuelle

G2 - Lot n°5 ... assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus

① SMACL = 836,50 TTC
offre unique

Décision de la commission d'appel d'offres relative au classement des offres :
Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission retient le classement proposé ;

AR Prefecture
047-214701955-20260609-DEL0902026-DE
Reçu le 11/06/2026

~~De déclarer le lot infructueux.~~

☐ Résultat des votes :
(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission ayant voix délibérative.)

- Pour : 4
- Contre : 0
- Abstentions : 0

H - Décision d'attribution.

H1 - Lot n°1 assurance des dommages aux biens et des risques annexes

☐ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission décide :
d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;
pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
~~pour les motifs mentionnés ci-dessous~~ :

~~de demander une analyse complémentaire~~ des offres pour les motifs suivants :

☐ Résultat des votes :

- Pour : 04
- Contre : 0
- Abstentions : 0

H1 - Lot n°5 assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus

☐ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission décide :
d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;
pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
~~pour les motifs mentionnés ci-dessous~~ :

~~de demander une analyse complémentaire~~ des offres pour les motifs suivants :

☐ Résultat des votes :

- Pour : 04
- Contre : 0
- Abstentions : 0

I - Déclaration sans suite ou d'infructuosité.

AR Prefecture
047-214701955-20260609-DEL0902026-DE
Reçu le 11/06/2026

F3 -: Autres remarques

▪ Pour : ▪ Contre : ▪ Abstentions :

G - Signature des membres de la commission spécifique aux MAPA

Nom et prénom	Signature
Nicolas LACOMBE	
Evelyne CASEROTTO	
H. DAVID	
E. BUSQUET	
Daniel ESSERTEL	
J.J. SERVOLLE	
Marie LAPORTE	
Serge ARNAUNE	
Françoise MEDECIN	
J.F. TUFFERY	
Patrick GOLFIER	